



L'R des centres
de femmes
du Québec

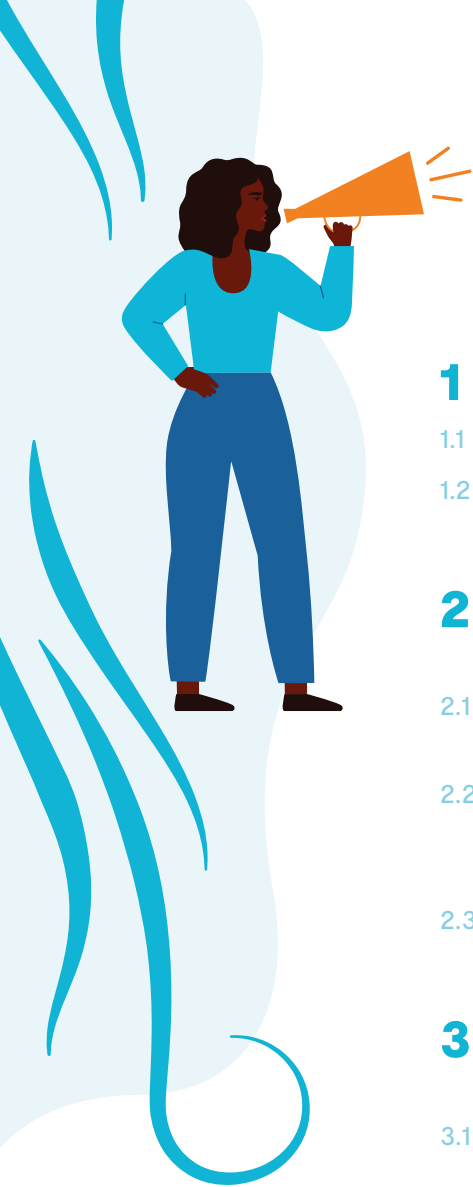
Déclaration commune des centres de femmes pour une relance féministe

La pandémie de la COVID-19 a affecté l'ensemble de l'humanité depuis le printemps dernier. Toutefois, nous ne sommes pas égaux devant la crise. Au cours des derniers mois, le fossé des inégalités s'est creusé.

Les personnes en situation de pauvreté, les personnes que la société racise, les personnes âgées et les femmes sont frappées de façon disproportionnée par la crise.

L'impact de la COVID sur les conditions de vie et de travail des femmes noires (im)migrantes en est un exemple **éloquent**. Il est donc essentiel de centraliser la relance économique post-covid autour des enjeux féministes.





Revendications*

Tout projet de relance post-covid devra inclure l'analyse différenciée selon les sexes +.

Une relance post-covid **féministe** doit :

1 Donner la priorité à la santé et au bien-être des femmes ;

- 1.1 Investir dans le filet social par le financement des services publics et parapublics,
- 1.2 Rendre les services institutionnels de santé, de services sociaux et de justice sécuritaires et accessibles pour les femmes.

2 Donner la priorité aux travailleuses ainsi qu'à leurs communautés ;

- 2.1 Investir dans les milieux de soins, d'éducation et communautaire en priorisant les conditions de travail des travailleuses de ces secteurs,
- 2.2 Reconnaître pleinement la valeur du travail des femmes, notamment les femmes que la société racise, ce ne sont pas des anges, mais des travailleuses avec des compétences,
- 2.3 Hausser immédiatement le salaire minimum à 15 \$ de l'heure et s'assurer d'un revenu qui couvre tous les besoins essentiels pour toutes et tous.

3 Renforcer la résilience pour prévenir de futures crises et leurs conséquences sociales ;

- 3.1 Rehausser le financement à la mission globale des centres de femmes du Québec ainsi que des autres organismes d'action communautaire autonome,
- 3.2 Mettre en place une transition écologique porteuse de justice sociale en alliance avec les groupes autochtones,
- 3.3 S'assurer d'une représentation équitable des femmes et des personnes concernées dans les cellules décisionnelles de crise,
- 3.4 Investir massivement dans les logements sociaux.

4 Renforcer la solidarité et l'équité entre les communautés.

- 4.1 Mettre en place le revenu minimum garanti en maintenant les mesures liées au filet social,
- 4.2 Donner immédiatement la résidence permanente aux femmes migrantes, sans statut, travailleuses temporaires et travailleuses domestiques ainsi qu'à leur famille,
- 4.3 Appliquer les mesures qui découlent des trois enquêtes récentes sur les relations entre les peuples autochtones et les services publics, sur les filles et les femmes disparues et assassinées ainsi que sur la **réconciliation véritable**,
- 4.4 Nationaliser internet à haute vitesse et l'offrir sur tout le territoire du Québec et ce, à coût accessible pour tous et toutes,
- 4.5 Intégrer les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes dans tous les outils pédagogiques du système d'éducation québécois.



Ces revendications sont interdépendantes et ne peuvent être dissociées les unes des autres.